

BULLETIN D'INFORMATION SANTÉ QUÉBEC

Mot de Geneviève Biron

Présidente et cheffe de direction de Santé Québec

Chères et chers collègues,

Santé Québec prend de plus en plus forme et je suis impatiente de commencer cette grande aventure avec vous toutes et vous tous.

Les établissements et les équipes de santé et de services sociaux vivent une pression énorme. La demande de soins et services est en hausse alors que la population est vieillissante et que les besoins augmentent notamment en santé mentale.

Une transformation du réseau est nécessaire. Il est essentiel de briser les silos et de faire les choses différemment tout en plaçant l'usager au cœur des décisions. C'est d'autant plus important dans le contexte actuel de retour à l'équilibre budgétaire. Ensemble, nous pouvons et devons faire mieux.

À compter du 1er décembre prochain, Santé Québec deviendra responsable de faire fonctionner le réseau de la santé et des services sociaux. Le ministère sera responsable des orientations de haut niveau. En tant que société d'État, Santé Québec possède son propre conseil d'administration, composé de membres indépendants, et détient sa pleine autonomie. Sa gestion sera objective, en fonction des besoins des usagers et en ayant une vision à long-terme, au-delà des changements de gouvernement.

Sur le terrain, nous continuerons de faire ce que nous faisons le mieux au quotidien: offrir des soins et des services sociaux de qualité à la population. Nous disposerons dorénavant d'énormes leviers pour transformer le réseau et faciliter l'accès aux services. Chaque établissement déborde d'innovations qui méritent d'être partagées à travers le réseau afin de repenser les services et d'améliorer la fluidité.

Nous pouvons dès maintenant dire: Nous, à Santé Québec. Cette organisation, c'est nous tous et toutes, et c'est à nous d'assurer son succès !

Geneviève Biron



Découvrez l'espace collaboratif Santé Québec

Pour vous tenir informé(e) des actualités et des prochaines avancées de Santé Québec, nous avons créé un espace collaboratif accessible aux employé(e)s, gestionnaires et médecins du réseau de la santé et des services sociaux. Vous y trouverez notamment une foire aux questions. Pour y accéder, il faut se connecter avec son adresse courriel et mot de passe d'établissement : [Santé Québec Info](#)

On répond aux questions les plus fréquentes

Est-ce que mes conditions de travail vont changer le 1er décembre?

Votre salaire, vos assurances collectives, votre régime de retraite et votre affiliation syndicale, le cas échéant, demeurent les mêmes. Cependant, à compter de cette date, les CIUSSS, les CISSS, les établissements non fusionnés et le CRSSS Baie James feront tous partie de Santé Québec, la nouvelle société d'État. Santé Québec deviendra l'employeur unique pour les employés du réseau de la santé et des services sociaux.

Est-ce que les dispositions des conventions collectives locales et les règlements sur les conditions de travail du personnel d'encadrement continuent à s'appliquer après le 1er décembre ?

Oui, les dispositions locales des conventions collectives s'appliquent tant que les nouvelles dispositions locales ne sont pas négociées et entrées en vigueur. Les conditions de travail du personnel d'encadrement prévues aux règlements continueront également de s'appliquer.

Est-ce qu'au premier jour de Santé Québec, mon ancienneté demeure toujours valide ?

Pour les employés syndiqués : oui, l'ancienneté demeure valide dans votre établissement actuel et dans votre unité de négociation. Certains établissements reconnaissent déjà l'ancienneté globale au sein de leur organisation suivant certains critères et cette pratique demeurera inchangée.

Pour le personnel d'encadrement : la notion d'ancienneté est remplacée par celle de service continu chez un ou plusieurs employeurs des secteurs public et parapublic.

Est-ce que je recevrai ma paie de la même manière qu'actuellement ?

Oui, la paie sera versée selon le calendrier et les paramètres actuels.

Est-ce que je vais pouvoir accéder à mes informations personnelles dans Logibec (LGI) et Médisolution?

Oui, vous pourrez accéder à vos informations dans les systèmes actuels (LGI ou Médisolution), tel que vous le faites actuellement.

Est-ce que je pourrai toujours adresser mes questions et mes demandes aux ressources humaines comme actuellement ?

Oui, les canaux de communication avec les ressources humaines de votre établissement demeureront les mêmes au 1er décembre.

Retour à l'équilibre budgétaire et gel d'embauche externe

Le 24 octobre 2024, le gouvernement a annoncé des mesures applicables à plusieurs ministères et organismes pour contrôler les dépenses. Parmi ces mesures, un gel de recrutement externe est applicable à compter du 1er novembre 2024. Le mouvement de personnel interne n'est pas touché.

Les établissements de santé et de services sociaux sont exemptés pour les postes cliniques offrant des soins et des services aux usagers. Cependant, les postes administratifs seront soumis à cette restriction, c'est-à-dire tous les postes d'encadrement et le personnel de la catégorie 3 ne donnant pas de services directs aux usagers.

La Vice-présidence – Talent, culture et engagement travaille actuellement avec les directions de ressources humaines des établissements pour établir la marche à suivre permettant de recueillir les demandes d'exception

qui seront soumises au Conseil du trésor par l'intermédiaire de Santé Québec. Un document de référence est aussi en élaboration par la Vice-présidence – Talent, culture et engagement pour préciser certaines modalités d'application.

À compter du 1er décembre, tous les établissements de santé et services sociaux seront intégrés à Santé Québec, ce qui permettra la mobilité du personnel entre l'ensemble des établissements.

Par ailleurs, le réseau fait face à un déficit budgétaire important. Le comité exécutif de Santé Québec et les directions des établissements collaborent étroitement pour redresser la situation.

Santé Québec a maintenant sa page LinkedIn

La page LinkedIn de Santé Québec est officiellement lancée !

Rejoignez-nous sur la [plateforme](#) pour connaître les dernières nouvelles, les initiatives des établissements, les témoignages d'employés et bien plus.

La tournée des établissements en photos

Depuis le début de l'été, Christiane Germain, présidente du conseil d'administration, Geneviève Biron, présidente et cheffe de direction et des membres de la Direction parcourent le Québec pour visiter les établissements et rencontrer les équipes. Cette tournée offre une occasion précieuse de découvrir les différentes réalités, de mieux comprendre les défis sur le terrain et d'échanger avec le personnel et les médecins.

Jusqu'à présent, près d'une vingtaine d'établissements à travers le Québec ont été visités et la tournée se poursuivra au cours des prochaines semaines.

CISSS du Bas-Saint-Laurent (photo 1, haut à gauche),

CISSS des Îles (photo 2, haut à droite)

CISSS de Lanaudière (photo 3, bas à gauche)

CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue (photo 4, bas à droite)



Ce bulletin d'information est diffusé à une fréquence minimale d'une fois par mois.

Il est préparé par l'équipe de la Vice-présidence –Affaires publiques et communications de Santé Québec, en collaboration avec les directions des communications du CISSS de la Montérégie-Est, du CISSS de Laval et du CISSS de la Capitale-Nationale.